

Laboratoire contrôle qualité

RNCP38318 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	200, 221
Formacode(s)	12065
Code(s) ROME	H1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS MAISON FAMILIALE RURALE	78323563300014	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE LOCALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE	31111028200010	Former et organiser l'évaluation
LYCEE ENSEIGNEMENT GENERAL TECHNOLOGIQUE AGRICOLE	19500060900014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien de laboratoire exerce des activités de contrôle et d'analyse dans des entreprises, des laboratoires de contrôle privés ou publics et dans des organismes et/ou laboratoires de recherche fondamentale ou appliquée (INRA, Ecoles Vétérinaires ou d'Agronomie...). Les secteurs suivants sont concernés :- Agriculture- Industries agroalimentaires- Environnement- Industrie chimique- Industrie pharmaceutique- Santé animale - Industrie cosmétique. Selon sa taille et son champ d'activités, une entreprise peut posséder son propre laboratoire d'analyses. Les structures qui n'ont pas la taille critique suffisante pour disposer d'une telle entité font appel à des laboratoires de contrôle publics ou privés qui opèrent, le plus souvent, en tant que prestataires de service et interviennent également pour assurer certains contrôles officiels (laboratoires nationaux de référence).

Le technicien de laboratoire peut exercer son activité dans plusieurs structures : - une entreprise de l'agrofourriture ou de l'agroalimentaire, une structure positionnée dans les secteurs de la chimie, pharmacie, cosmétique ou dans le domaine de l'environnement..., - un laboratoire d'analyses public ou privé intervenant dans les différents secteurs mentionnés ci-dessus ou encore chargé d'analyses médicales ou vétérinaires ainsi que d'environnement : sol, eau, air..., - un organisme de contrôle, - moins fréquemment, un laboratoire de recherche fondamentale ou appliquée. Il participe aux activités d'analyse et de contrôle de l'entreprise sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique tout en étant responsable de son poste de travail. Le degré de spécialisation de ses tâches est lié à la nature et à la dimension de l'entreprise.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme participe aux activités d'analyse et de contrôle sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, le responsable du laboratoire. Il organise son travail dans le respect des procédures en vigueur et veille à la salubrité de son poste.

Il réalise des prélèvements, analyse les échantillons obtenus, interprète les résultats et rédige les compte-rendus et conclusions de ses observations.

Il doit se conformer à des protocoles opératoires stricts et appliquer les procédures, notamment dans le cadre des démarches « Qualité ».

Méticuleux et adaptable, il connaît les normes et réglementations en vigueur dans son domaine.

Dans le cadre de son activité, le titulaire de l'emploi:

1- Il gère et organise son travail

1.1- Il organise son travail au sein du laboratoire afin de mener à bien les différentes tâches conformément aux protocoles et procédures en vigueur, dans le respect des délais impartis

1.2- Il assure l'entretien du matériel et équipements du service

1.3 Il participe à la gestion des consommables

1.4 Il contribue à une activité de veille sur les techniques, méthodes et appareillages

1.5 Il participe à la mise en oeuvre et au suivi de la démarche "Qualité"

2- Il met en oeuvre des activités d'analyse et de contrôle

2.1- Il réalise (ou reçoit) des prélèvements d'échantillons et les conditionne

2.2- Il prépare les opérations d'analyse en fonctions des instructions et modes opératoires fournis

2.3- Il assure les opérations d'analyse dans le respect des instructions reçues et des règles d'hygiène et de sécurité

2.4- Il remet en état son espace de travail

2.5- Il respecte les procédures de gestion des déchets : tri, stockage, élimination, décontamination...)

3- Il rend compte de ses activités et des résultats de ces dernières

3.1- Il informe sur son activité, en particulier lors d'un changement de personnel au poste de travail

3.2- Il collecte les résultats (intermédiaires et finaux) sur les documents adaptés (cahier de laboratoire, fiche de suivi, informatisée ou non...)

3.3- Il interprète les résultats et fournit, après calculs appropriés, une synthèse de ces derniers en tenant compte des risques d'erreur

3.3- Il renseigne tous les documents permettant d'assurer la traçabilité

3.4- Il note tous toutes les dérives et incidents éventuels ; le cas échéant, il peut proposer des actions correctives.

3.5- Il rédige et met en forme un compte-rendu d'analyses et le communique à son responsable

3.6- Il assure le classement et l'archivage des résultats d'analyses

4- Il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale

4.1- Il s'informe sur le fonctionnement de l'entreprise (objectifs, fonctions, organisation, position sur le marché, difficultés économiques éventuelles...) et sur les relations de l'entreprise avec ses partenaires (fournisseurs, clients...) et situe la place de son activité dans l'entreprise et la place d l'entreprise dans la filière

4.2- Il se réfère aux éléments du droit du travail qui organisent la vie professionnelle (conventions collectives, accords collectifs d'entreprise, contrat de travail, règlement intérieur, politique qualité, CHSCT, comité d'entreprise, syndicats...)

4.3- Il utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale (contrat d'assurance, fiche de paie, moyens de paiement...) et assure les différentes démarches liées à son travail, à sa protection sociale et à sa vie familiale

4.4- Il participe aux activités des groupes de travail formels ou informels (réunions d'équipes, groupes d'expression, groupes de progrès ou « Qualité »...)

4.5- Il entretient des liens fonctionnels, en permanence, avec :

- son responsable hiérarchique
- ses collègues du laboratoire, du service ou de l'équipe de recherche

4.6- Il peut être en relation avec :

- d'autres services de la structure (services « Maintenance », Comptabilité », « Production »...)
- des stagiaires
- d'autres laboratoires

4.7- Il participe aux réunions et formations internes afin d'améliorer, en permanence, ses compétences.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Compétences professionnelles

- Situer l'activité des laboratoires dans leur contexte socioprofessionnel
- Communiquer en situation professionnelle
- Contribuer à la gestion et au fonctionnement du laboratoire dans le respect des procédures et des règles en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement
- Situer les activités d'analyse et de contrôle dans leur contexte
- Raisonner le choix des méthodes et des appareillages
- Réaliser les analyses physico-chimiques, biochimiques, microbiologiques et biologiques adaptées aux objectifs retenus dans le respect des procédures et des règles en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP38318BC01 — Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique
- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre
- Exploiter la modélisation d'un phénomène

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38318BC02 — Débattre à l'ère de la mondialisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser l'information
- Élaborer une pensée construite
- Formuler un point de vue argumenté et nuancé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38318BC03 — Développer son identité culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exprimer ses aspirations dans une culture commune
- Positionner son projet professionnel
- Communiquer avec le monde

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38318BC04 — Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer un mode de vie actif et solidaire
- Mettre en oeuvre un projet collectif
- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38318BC05 — Situer les activités d'analyse et de contrôle dans leur contexte et raisonner le choix des méthodes et des appareillages

LISTE DE COMPÉTENCES

- Décrire les secteurs et les filières associées
- Présenter les activités techniques des différents secteurs

- Identifier les besoins de contrôle
- Identifier le but et l'objet de l'analyse
- Présenter les principes généraux des méthodes d'analyses biochimiques, biologiques et microbiologiques
- Présenter les principes généraux des méthodes d'analyses physiques et chimiques
- Identifier les critères d'évaluation des méthodes
- Justifier les choix techniques retenus

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38318BC06 — Situer l'activité des laboratoires dans leur contexte socioprofessionnel et communiquer en situation professionnelle et contribuer à la gestion et au fonctionnement du laboratoire dans le respect des procédures et des règles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Présenter le contexte socioprofessionnel du laboratoire
- Présenter les différentes situations d'exercice du métier (secteurs et profils de postes au sein du laboratoire)
- Présenter les critères de performance technico-économiques du laboratoire
- Se référer au droit social en lien avec son emploi
- Communiquer des résultats oralement et par écrit
- Transmettre des informations aux collaborateurs
- Rédiger un compte rendu
- Signaler les dysfonctionnements
- Assurer le bon fonctionnement des appareils de mesure dans le cadre de la fonction métrologique
- Entretenir le matériel et les équipements
- Contribuer à la mise en place des procédures et au suivi de la démarche qualité
- Réaliser une veille sur les méthodes, les techniques et appareillages

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38318BC07 — Réaliser les analyses physico-chimiques, biochimiques, microbiologiques et biologiques adaptées aux objectifs retenus dans le respect des procédures et des règles en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Planifier les opérations d'analyse en fonction des instructions et des modes opératoires
- Organiser son travail dans le cadre des procédures en vigueur
- Réaliser les analyses physico-chimiques et biochimiques
- Réaliser les analyses microbiologiques et biologiques
- Traiter les résultats des analyses
- Réagir en cas de dysfonctionnement dans la mise en œuvre du protocole ou en cas de résultat anormal

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38318BC08 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les laboratoires d'analyses ou de recherche des entreprises agroalimentaires et de l'agrofourmure, des organismes publics ou privés de contrôle (sanitaires, alimentaires, vétérinaires...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien analyse-contrôle-chimie, Technicien de laboratoire, Technicien de contrôle, Technicien d'analyses, Agent de laboratoire, Laborantin

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 016 €
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 262
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	16 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour se présenter à l'examen du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

- 1° Soit avoir suivi une préparation au diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue dont la durée est fixée conformément aux dispositions de la sous-section 2 ;
- 2° Soit avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 285 €
Selon la branche	8 760 € – 10 056 €

Prise en charge	Branches concernées
9 285 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 760 €	CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des entreprises d'expédition et d'exportation de fruits et légumes, CPNIEFP dans la coopération agricole
10 056 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP ICGV entreprises de la viande
9 810 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2029
Date de dernière délivrance possible	01/01/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP13874

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38318/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 09/2024 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).